PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Entreprise : STILGAR Asset Management SAS
Siège social : 64 rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris RCS Paris : 106 686 686
Version : 1.1
Date d'effet : 01/09/2026

PRÉAMBULE

La présente information est établie conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et à l'instruction AMF n° 2012-07.

Elle est destinée à informer les porteurs de parts (ci-après le(s) « Client(s) » de STILGAR ASSET MANAGEMENT sur la procédure relative au traitement des réclamations.

Seules les déclarations actant du mécontentement du Client de parts envers le professionnel sont concernées, à l'exclusion des demandes d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation.

CONTACT

Personne en charge du traitement des réclamations au sein de STILGAR ASSET MANAGEMENT: BERIC SOPHIE

Tout Client souhaitant adresser une réclamation à STILGAR ASSET MANAGEMENT est invité à adresser un courrier à l'adresse suivante :

STILGAR ASSET MANAGEMENT
Madame BERIC SOPHIE, Directrice Générale
64 rue Catherine de la Rochefoucauld, 75009 Paris

Une réclamation peut également être adressée à STILGAR ASSET MANAGEMENT :
par téléphone : +33 1 84 80 77 67
par mail : reclamations@stilgar-am.com

Pour bien s'assurer que sa réclamation nous est bien parvenue, nous recommandons au client de nous l'adresser en demandant un accusé de réception.

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DÉCLARATIONS

STILGAR ASSET MANAGEMENT s'engage à faire parvenir au client un accusé de réception sous un délai de 10 jours, dans l'hypothèse où sa réclamation ne pourrait être traitée plus rapidement. A compter de la date d'envoi de la première manifestation écrite d'un mécontentement, la demande sera traitée dans un délai qui ne pourra excéder 2 mois.

RECOURS

En cas d'insatisfaction quant aux suites données à votre réclamation, vous pouvez faire appel :

Au médiateur indépendant de l'AMF pour les services de gestion pour le compte de tiers et d'investissements :

Autorité des Marchés Financiers
Madame Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF
17 place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur